

## RAMASSAGE GRATUIT DES ENCOMBRANTS

Une collecte gratuite des déchets encombrants à domicile est organisée sur inscription téléphonique et réservée uniquement aux particuliers.

### Comment demander un enlèvement ?

- Demande par téléphone à la CCGHV : **03.29.27.29.04**
  - Lors de l'appel, la liste d'objets est validée
  - Le collecteur rappelle dans les 20 jours pour fixer une date
  - Objets déposés la veille au soir devant le domicile et accessibles sur la voie publique (trottoir, bord de route...)
- 
- 2 enlèvements annuels par foyer
  - 2m cube ou 400 kg par enlèvement.
  - 100 kg max par objet.

Lors de l'achat d'un électroménager ou un meuble neuf, il est possible de demander la reprise de l'ancien équipement auprès du commerçant.

### ADRESSES POINTS D'APPORTS (A)



- Déchets verts :
  - Route d'Épinal

- Déchèterie:
  - Faubourg de Bruyères

- Textiles:
  - Rue Carnot
  - 2 Faubourg de Bruyères

### Sites de compostage collectif :

- Rue Jules Ferry
- Rue de Bretagne
- Boulevard d'Alsace
- Boulevard Kelsch
- Rue du Levant
- Rue Gérard d'Alsace
- Rue des Vosges

Merci  
Pour toute question sur les déchets,  
contactez la communauté de communes au 03 29 27 29 04

# GUIDE DU TRI

# SAVOIR GÉRER SES DÉCHETS



À Gérardmer, le tri des déchets est l'affaire de tous. Chaque geste compte pour préserver la qualité de notre cadre de vie, protéger nos ressources et limiter l'impact de nos activités sur l'environnement. Conscients que les consignes peuvent parfois évoluer ou sembler complexes, les membres du Conseil des Séniors se sont mobilisés pour proposer un support clair, accessible et utile à chacun. Cette plaquette a été conçue pour répondre aux questions du quotidien : que mettre dans chaque bac ? Comment reconnaître les matériaux recyclables ? Que faire des encombrants ou des déchets spécifiques ? En rassemblant les informations essentielles et en les présentant de manière simple, ils souhaitent faciliter les bonnes pratiques et encourager des réflexes plus responsables. Le tri n'est pas seulement un acte citoyen : c'est une contribution concrète à la préservation de notre territoire.

Ensemble, faisons du tri un geste naturel, au service de Gérardmer.

JE SCANE CE QR CODE  
POUR TROUVER LE POINT  
DE TRI LE PLUS PROCHE



## EMBALLAGES & PAPIER

Vides et non imbriqués

PAPIER, JOURNAUX  
& MAGAZINES



CARTONS & BRIQUES  
ALIMENTAIRES



EMBALLAGE EN MÉTAL  
OU EN ALUMINIUM



BOUTEILLES ET  
FLACONS PLASTIQUE



+ TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



## BOUTEILLES & BOCAUX EN VERRE

Vides et sans bouchon / couvercle

BOUTEILLES  
EN VERRE



VERRINES ET  
POTS EN VERRE



BOCAUX  
EN VERRE



LES FAUX AMIS À  
PORTER EN DÉCHETERIE

Verres de cuisine, vaisselle,  
assiettes, plats, vitres, miroirs,  
pots de fleurs, vases,  
ampoules, néons.



## DÉCHETS COMPOSTABLES

Sauf produits d'origine animale

(AU JARDIN)

✓ ÉPLUCHURES DE  
FRUITS & LÉGUMES



✓ COQUILLES D'ŒUF  
ÉCRASÉES



✓ MARC DE CAFÉ,  
THÉ, INFUSIONS



✗ VIANDE, POISSON,  
FRUITS DE MER



✓ RESTES DE REPAS &  
ALIMENTS ABIMÉS



✗ PRODUITS LAITIERS,  
HUILES DE FRITURE



## POUBELLE ORDURES MÉNAGÈRES

EN PORTE À PORTE - EN POINT DE REGROUPEMENT - EN CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Produit hygiène  
(mouchoirs, couches,  
lingettes)



Déchets divers  
(litières, poussières)



- Fermer les sacs avant de les déposer dans les bacs.
- Sortir son bac la veille, à partir de 19h00.
- Présenter son bac couvercle fermé.



Tous les sacs déposés à côté des bacs ne sont pas ramassés, ils seront considérés comme des dépôts sauvages.

## DÉCHÈTERIE > FAUBOURG DE BRUYÈRES



Été : Avril à octobre

Lundi au samedi :  
08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Hiver : Novembre à mars

Lundi au samedi :  
08h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30



BATTERIES



BOIS



CARTONS



DÉBLAIS  
GRAVATS



DÉCH. DIFFUS  
SPÉCIFIQUES



DEEE<sup>2</sup>



ÉCRANS



EXTINCTEURS  
(2,5KG)



HUILE DE  
FRITURE



HUILE DE  
VIDANGE



LAMPES



MÉTAUX



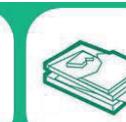
MOBILIER



OBJETS  
ENCOMBRANTS



PILES



PLÂTRE  
(vrac & plaques)



PNEUS VL  
DÉJANTÉS



RADIOS  
MÉDICIALES



RÉEMPLOI



TEXTILES  
CHAUSSURES



TOUT VENANT  
INCINÉRABLE

<sup>1</sup> DASRI = déchets d'activités de soin à risques infectieux / <sup>2</sup> DEEE = déchets électriques et électroniques

**REFUSÉS :** amiante lié, bouteilles de gaz, explosifs, extinteurs (+ 2,5KG), médicaments, pneus PL & tracteurs